

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le 27 janvier 2014 à 19h00.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Yvan Chantal	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
Mme July Goulet-Bédard	siège #3
M. Martin Pascal	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
Mme Line Charest	siège #6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Raymond Francoeur, Maire. Madame Véronique Lille, Directrice générale/Secrétaire-trésorière, est présente à cette séance.

Tous les membres ont été dûment convoqués par un avis public donné le 8 janvier 2014 et publié dans le journal l'Écho d'Auvergne.

28-01-14 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Pascal
 APPUYÉ PAR Monsieur Yvan Chantal
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

29-01-14 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvan Chantal
 APPUYÉ PAR Monsieur Martin Pascal
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	
Fonds d'administration	
Exercice se terminant le 31 décembre 2014	
RECETTES	
Taxes	970 563
Autres recettes	62 016
Transferts	<u>71 681</u>
AFFECTATIONS	1 104 260
Surplus accumulé	145 849
Total recettes et affectations	<u><u>1 250 109</u></u>
DÉPENSES	
Administration générale	315 049
Sécurité publique	156 859
Voirie et transport	280 433
Hygiène du milieu	98 901
Urbanisme	92 062
Loisirs et culture	74 613
Frais de financement	<u>37 193</u>
	1 055 109
AFFECTATIONS	
Immobilisations	195 000
Total dépenses et affectations	<u><u>1 250 109</u></u>

30-01-14

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2014-2015-2016

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sébastien Leclerc
APPUYÉ PAR Monsieur Steeve Paquet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2014-2015-2016 selon la répartition suivante :

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2014 - 2015 - 2016					
Numéro du projet	Titre	2014	2015	2016	Total des 3 années
01-2014	Chemins	150 000	120 000	100 000	370 000
02-2014	Infra, autres	30 000	30 000	30 000	90 000
03-2014	Équipement	5 000	5 000	5 000	15 000
04-2014	Ameublements	10 000	5 000	5 000	20 000
TOTAL		195 000	160 000	140 000	495 000

PÉRIODE DE QUESTIONS

1 personne s'est prévalué de leur droit à ce moment.

31-01-14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvan Chantal de lever l'assemblée à 19h15.

Raymond Francoeur,
Maire

Véronique Lille,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière